

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 28 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Catherine CLAYEUX, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Emmanuelle PALMA GERARD, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Jean Michel TALON, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE et Jean Luc PIANZI **membres suppléants**.

**Étaient excusés :** Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Roland DAMOTTE, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Cédric PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Frédéric ROUSSE, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, Dominique TRELA et Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Daniel BOUR à Sandrine LARCHER, Martine BENJAMAA à Jacques ALEXANDRE, Cédric PERRIN à Anaïs MONNIER, Dominique TRELA à Jean Luc PIANZI et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 18 janvier	Le 18 janvier	En exercice	50
		Présents	36
		Votants	39

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Catherine CREPIN est désignée.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

### **2021-01-11 Sollicitation DETR 2021 pour la mise en séparatif de l'assainissement de la commune de Faverois, réhabilitation de réseaux unitaires et étancheification**

*Rapporteur : Gilles COURGEY*

La station d'épuration de Faverois (lagune de 925 eqhab) présente une surcharge hydraulique chronique. Un diagnostic du réseau, des déversoirs d'orages et du dispositif de traitement, avec un programme de travaux a été réalisé en 2018.

Le réseau présente des défauts d'étanchéité et récupère également de grandes quantités d'eau pluviale dans son réseau unitaire.

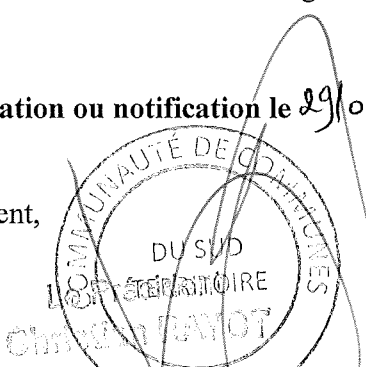
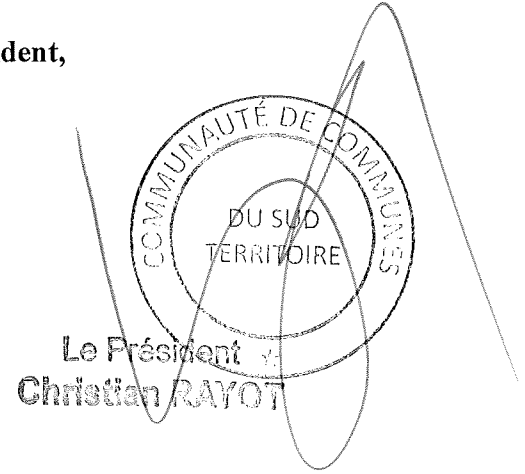
Il est donc proposé de mettre en séparatif la partie ouest de la rue Principale, ainsi que de réhabiliter certains réseaux unitaires et supprimer les défauts d'étanchéité. Les travaux permettront de fiabiliser la collecte, d'obtenir une étanchéité du réseau et de diriger les eaux pluviales au milieu naturel, afin de réduire les flux à la station de Faverois.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- De solliciter une aide financière au titre de la DETR 2021, d'un montant de 100 000 euros ;
- D'adopter l'opération qui s'élève à 520 000 euros HT ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

Dépenses HT estimées		Recettes HT estimées	
Réseau d'assainissement	500 000,00 €	État DETR 2021	100 000,00 €
Contrôle extérieur	10 000,00 €		
Maîtrise d'œuvre / topographie	10 000,00 €	Agence de l'Eau	156 000,00 €
		Autofinancement (CCST)	264 000,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>520 000,00 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>520 000,00 €</b>

- D'indiquer un commencement d'exécution en octobre 2021 pour une durée de 6 mois,
- D'autoriser le Président à signer les documents relatifs à ce projet.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p><b>Et publication ou notification le 29/01/2021</b></p> <p>Le Président,</p> 	<p><b>Le Président,</b></p>  <p>Le Président <b>Christian RAYOT</b></p>
---	---